

Questions/interrogations concernant les travaux au 103 Gambetta

1 - Faisabilité d'un accueil en lieu unique (bd Mc Donald ou école Ramponneau) - Moyens mis en œuvre par la Mairie pour trouver un lieu convenable

Mission n°1 de la DASCO : Conformément aux compétences dévolues à la commune et au département, la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris a pour mission d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves de la capitale peut être faut il inverser les questions 1 et 2.

2 - Si non faisable, rappel des raisons de l'abandon d'un lieu d'accueil unique. est ce que l'école ramponneau ne peut accueillir tous les élèves ? ?

3 - Confirmation qu'en l'absence d'un lieu unique, seuls 2 sites seront retenus à l'exclusion de toute solution d'éparpillement des enfants dans plusieurs écoles

4 - Souplesse de la Mairie pour accorder des changements d'école aux familles désireuses d'inscrire leur enfant dans une autre école plus proche (les familles en limite de sectorisation par exemple). Il a été indiqué en réunion une baisse régulière des effectifs dans le 20ème, il doit donc y avoir quelques places disponibles (Bretonneau, Sorbier, Lesseps, Riblette...)

5 - Niveau d'information des écoles pressenties pour l'accueil (Ramponneau et Tlemcen) qu'il s'agisse des équipes enseignantes, des équipes extra scolaires et des parents.

6 - Moyens de transports mis en œuvre pour les 2 écoles d'accueil

Irrecevabilité de l'argument de la gêne de circulation : on ferme les voies sur berge, on change le sens des rues dans le quartier. La gêne c'est 2 fois 30 mns avenue Gambetta et dans les rue de destination

Attente de la confirmation qu'il y aura des bus pour les 2 destinations.

A défaut de bus pour les 2 destinations, quelles solutions mises en oeuvre avec quelle sécurité (attroupement matin et soir)

A voir aussi les horaires des bus. Quelle heure prévue pour le départ et surtout le retour. 16h30 ou 18h ?

Comment sera géré le périscolaire (étude, atelier bleu, activités de l'association sportive, ...).

Et pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine ?

Enfin, la surveillance des transports scolaires est de la responsabilité des services du département. L'institution scolaire n'est pas compétente en ce domaine.

Le maire a également la responsabilité de la sécurité sur la voie publique et en particulier des aires de stationnement des cars scolaires (site service public.fr)

7 - Engagement sur la durée de travaux - En réunion, il a été donné l'assurance que le temps de travaux prévu ne serait pas dépassé, les imprévus étant intégrés compte tenu de la répétition de ce type d'intervention sur différentes édifices du 20ème. A confirmer néanmoins. Si dépassement malgré tout, quelles solutions?

8 - Organisation de la communication avec la Direction de l'école et l'équipe enseignante : adressé mail dédiée? Communication avec les parents (Café des parents, conseil d'école)..et tte autre question liée à la scolarité des enfants. Est ce que la directrice de Tlemcen sera à considérer comme interlocutrice ? Elle sera forcément responsable des enfants accueillis sur son école non?

9 - Organisation du temps scolaire (perte du temps transports)

PM: 24 heures / semaine (9 demi-journées)

Volume annuel d'heures: 864 heures (24 heures x 36 semaines).

Quelle est la solution privilégiée pour les pertes de temps.

10 - Organisation du temps extrascolaires (ARE, étude, cantine, ateliers bleus, association sportive) et des activités et projets pédagogiques de l'école Gambetta :

piscine (organisation, quelle piscine?) association sportive (foot, judo, tir à l'arc). Quid des ateliers bleus? Ils seront organisés dans les' 2 écoles? Quid de la fête de fin d'année ? ? de l'éventuel spectacle de Noël

Pour Tlemcen, avec l'équipe sur place et en fonction des effectifs et disponibilités de l'école Tlemcen ? Les enfants de Tlemcen et ceux de Gambetta seront ils séparés ou associés lors de certaines activités ?

Organisation spécifique à TLEMCEN : qui est responsable des enfants de Gambetta (école et extrascolaire); comment s'organise la vie sur place (il était question de locaux individualisés et indépendant pour accueillir les enfants, 2 cours. de récréation..)

11- constitution des classes : regroupement des fratries? Essayer de ne pas séparer les enfants de même niveau qui se connaissent bien ?

13- Toute l'équipe d'animation suivra t'elle les enfants ?